  

 ***Sommet Mondial sur les Systèmes Alimentaires 2021***

FEUILLE DE ROUTE DU CAMEROUN POUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES



# Sommaire

[Sommaire ii](#_Toc90233948)

[Sigles et abréviations iii](#_Toc90233949)

[Contexte 4](#_Toc90233950)

[Vue d’ensemble du processus 5](#_Toc90233951)

[Inclusion de la voie nationale dans la Stratégie de Développement du Secteur Rural/Plan National d’Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) et la Stratégie Nationale de Développement (SND30) 5](#_Toc90233952)

[Diagnostic des systèmes alimentaires 6](#_Toc90233953)

[Activités proposées 7](#_Toc90233954)

[Répartition des rôles entre les différents acteurs 8](#_Toc90233955)

[Sources de financement des activités 8](#_Toc90233956)

[Calendrier prévisionnel de mise en œuvre 9](#_Toc90233957)

[Mécanisme de Suivi-évaluation 11](#_Toc90233958)

[Annexe 1 : Matrice de la feuille de route 12](#_Toc90233959)

[Annexe 2 : Lettre de désignation du Coordonnateur National 19](#_Toc90233960)

# Sigles et abréviations

|  |  |
| --- | --- |
| AFD  | Agence Française de Développement |
| ANOR | Agence Nationale des Normes |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BM  | Banque Mondiale |
| CDMT | Cadre de Dépenses à Moyen Terme |
| CEEAC | Communauté Économique des États de l’Afrique Centrale |
| CTD | Collectivités Territoriales Décentralisées |
| ECAM | Enquête Camerounaise auprès des Ménages |
| FAO | Food and Agriculture Organisation |
| FIDA | Fonds International de Développement Agricole |
| INS | Institut National de la Statistique |
| IRAD | Institut de Recherche Agricole pour le Développement |
| MINADER | Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural |
| MINAS | Ministère des Affaires Sociales |
| MINAT | Ministère de l’Administration Territoriale |
| MINCOMMERCE | Ministère du Commerce |
| MINDCAF | Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières |
| MINDDEVEL | Ministère de la Décentralisation et du Développement Local |
| MINEE | Ministère de l’Eau et de l’Energie |
| MINEPAT | Ministère de l’Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| MINEPDED | Ministère de l’Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable |
| MINEPIA | Ministère de l'Élevage, Pêches et Industries Animales |
| MINFOF | Ministère des Forêts et de la Faune |
| MINIMIDT | Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique |
| MINPOSTEL | Ministère des Postes et Télécommunications |
| MINPROFF | Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille |
| MINRESI | Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation |
| MINSANTE | Ministère de la Santé publique |
| MINTP | Ministère des Travaux Publics |
| MINTRANS | Ministère des Transports |
| MINTSS | Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale |
| OP | Organisations des Producteurs |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PCD | Plan Communal de Développement |
| PFNL | Produits Forestiers Non Ligneux |
| PNIA | Plan National d'Investissement Agricole |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l’Environnement |
| SDSR | Stratégie de Développement du Secteur Rural |
| SNADDT | Schéma National d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire |
| SND | Stratégie Nationale de Développement |
| SNRA | Système National de Recherche Agricole |
| SPM | Services du Premier Ministre |
| UA | Union Africaine |
| UE | Union Européenne |

# Contexte

Le Cameroun, pays d’Afrique centrale situé au fond du golfe de Guinée, est peuplé d’environ 24 millions de personnes pour une superficie de 475 442 km². Il bénéficie sur son territoire de quasiment tous les écosystèmes tropicaux naturels et pour cette raison a souvent été baptisé à juste titre d’Afrique en miniature. En l’an 2030, ce pays phare de la zone CEMAC serait peuplé d’environ 35 millions d’habitants. La population, jeune et relativement qualifiée est constituée d’une mosaïque de plus de 240 groupes ethniques et croit à un rythme relativement élevé. Elle habite pour moitié les zones rurales et pour moitié les zones urbaines. La frange jeune est toutefois davantage attirée vers les grandes agglomérations où les opportunités socio-économiques apparaissent plus attrayantes. Par ailleurs cette position pré-dispose le pays à être une terre d’accueil pour les populations victimes de diverses crises dans la sous-région.

En raison de sa localisation et de son potentiel biophysique, l’agriculture y est considérée comme l’un des moteurs de l’économie nationale et le pays comme le grenier de l’Afrique centrale. Les superficies utilisables à des fins de productions végétales et animales représentent respectivement 7,2 millions d’hectares de terres arables et 2 millions d’hectares de pâturages, soit environ 20% du territoire. Les forêts, quant à elles, couvrent une superficie d’environ 22 millions d’ha (46% du territoire) et le pays regorge d’une biodiversité riche et abondante qui le classe, sur ce plan, au deuxième rang dans le Bassin du Congo. Le Cameroun dispose, par ailleurs, d’un important réseau hydrographique et plus de 4 millions d’ha de plans d’eaux intérieurs, sites potentiels d’activités de pêches et d’aquaculture, et de 400 km de façade maritime avec 13 000 km² de plateau continental.

L’agriculture camerounaise qui comporte deux sous-branches – agriculture industrielle et d’exportation d’une part et agriculture vivrière d’autre part. Les productions animales et halieutiques intègrent un paradigme similaire, avec, ces dernières années, des systèmes de plus en plus intensifs jouxtant les approches extensives et semi-intensives traditionnelles. De nombreux Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) contribuent à la sécurité alimentaire, à l'approvisionnement des populations en énergie et constituent des matières premières pour la pharmacopée traditionnelle, l'industrie pharmaceutique, la construction et la décoration.

Malgré de relatives bonnes performances des filières agro-sylvo pastorales et halieutiques, l’impact du secteur agricole sur l’amélioration des conditions de vie des populations rurales reste insuffisant, le taux de pauvreté en milieu rural (56,8%) restant significativement supérieur à la moyenne nationale (37,5%). Environ 22% des ménages ruraux souffrent d'insécurité alimentaire contre 10,5% des ménages urbains.

Les principales causes de cette situation sont notamment : (i) un accès limitée et/ou une insuffisante disponibilité en semences végétales et animales améliorées, (ii) un accès difficile et peu sécurisé au foncier, (iii) un taux d’encadrement insuffisant des producteurs, (iv) des pertes post-récoltes élevées, (v) l’enclavement des bassins de production, (vi) le niveau insuffisant et les procédures inadaptées du financement public en faveur du secteur, (vii) les effets du changement climatique, (viii) l’insuffisance d’investissements privés en raison d’un climat des affaires insuffisamment favorable au développement des entreprises rurales, (ix) la faible coordination des structures intervenant dans le secteur ,(x) une gestion sous-optimale des ressources forestières et fauniques, (xi) des difficultés d’accès aux intrants, équipements et à la mécanisation agricole, (xii) la faible structuration des acteurs et (xiii) la survenance de fléaux tels la chenille légionnaire, la peste porcine africaine, la grippe aviaire et la pandémie de la COVID-19.

Ce constat montre qu’il s’avère indispensable de mettre en place une stratégie plus ambitieuse pour améliorer le (s) système alimentaire national.

Le Sommet historique de septembre 2021 a constitué une opportunité d’impliquer tous les citoyens du Cameroun en tant que parties prenantes du système alimentaire et pour élaborer la voie du Cameroun vers des systèmes alimentaires durables. La feuille de route constitue l’opérationnalisation de cette voie nationale à l’horizon 2030.

# Vue d’ensemble du processus

En cohérence avec la démarche prescrite par le Secrétariat des Nations Unies pour la conduite des concertations des Etats membres, l’élaboration de la voie du Cameroun a résulté d’un processus conduit entre mars et juin 2021. Suite à la désignation d’un Coordonnateur national, une phase d’information et de sensibilisation des parties prenantes a précédé les concertations. Ces dernières ont été lancées lors d’un dialogue national qui s’est tenu le 08 Mai 2021 afin de susciter l’adhésion et l’implication des parties prenantes au développement des systèmes alimentaires nationaux. Ensuite, des concertations ont simultanément eu lieu dans les dix régions du Cameroun entre le 18 et le 21 Mai 2021 et ont mobilisé chacune une cinquantaine de participants représentant différentes catégories d’acteurs des systèmes alimentaires, notamment : les parlementaires ; les collectivités territoriales décentralisées ; les administrations ; les organisations de producteurs, de transformateurs et de consommateurs; la société civile ; les universités, centres de formation et de recherche ; les opérateurs économiques et les Partenaires Techniques et Financiers. Enfin, la synthèse des concertations nationales et régionales a eu lieu lors de l’atelier de consolidation technique tenu le 25 Mai 2021. Le projet de la voie nationale qui en est résulté, a par la suite été endossé par le gouvernement.

Au niveau national et régional, les concertations ont été conduites de manière inclusive et participative, avec des débats libres, consensuels et sans discrimination afin de refléter au mieux les points de vue des parties prenantes. Lors de ces ateliers, les travaux étaient axés autour des piliers et les pistes d’action du sommet à savoir (i) l’accès de tous à des aliments sains et nutritifs, (ii) les modèles de consommation durables, (iii) la stimulation d’une production respectueuse de la nature, (iv) la promotion des moyens de subsistance équitables et (v) le renforcement de la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress.

Outre les concertations formelles, des initiatives complémentaires ont également été mises à contribution. Il s’agit notamment de la position commune des ministres de la CEEAC, de l’étude d'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l ’adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun, de l’étude sur l’analyse des systèmes alimentaires au Cameroun, des concertations indépendantes de la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d’Afrique Centrale (PROPAC), et du dialogue d'inclusion de haut niveau sur les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et autres groupes vulnérables facilité par le Climate Smart Agriculture Youth Network Global (GCSAYN).

# Inclusion de la voie nationale dans la Stratégie de Développement du Secteur Rural/Plan National d’Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) et la Stratégie Nationale de Développement (SND30)

Convaincu de l’importance d’atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l’horizon 2030, le Cameroun a élaboré une stratégie Nationale de Développement (SND30). La SND 30 est la compilation de toutes les stratégies sectorielles et constitue de ce fait le centre des priorités nationales.

La démarche du Cameroun dans l’inclusion de la voie nationale dans la Stratégie de Développement du Secteur Rural/Plan National d’investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) est un choix justifié car le secteur rural est le milieu où réside près de 43,7% de la population totale et qui concentre 90% des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (moins de 931FCFA par jour pour couvrir les besoins prioritaires de base d’un adulte). Les producteurs ruraux constituent le groupe socio-économique le plus exposé à la précarité et contribue à 66,1% à la pauvreté nationale (ECAM 4, INS). L’agriculture, principale activité de ce secteur, constitue un levier essentiel du développement économique.

La vision du secteur rural à l’horizon 2035 est celle d’un secteur « important moteur de l’économie nationale qui crée des emplois décents, des richesses pour la demande intérieure et pour exporter, qui assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de développement durable ». Ainsi donc, l’agriculture peut être considérée comme le point d’entrée des systèmes alimentaires. Elle peut être utilisée pour renforcer la connexion entre différents secteurs (éducation, santé, infrastructures,…) et fédérer les nombreux acteurs autour des systèmes alimentaires ; tout ceci à travers la mise en œuvre d’actions précises et bien circonscrites dans le temps et dans l’espace.

# Diagnostic des systèmes alimentaires

Le diagnostic des systèmes alimentaires du Cameroun qui a résulté des consultations a fait ressortir que :

* L’accès aux facteurs de production (les semences animales et végétales, foncier, crédit) reste faible, et particulièrement pour certains groupes défavorisés tels que les femmes, les jeunes et autres personnes vulnérables.
* La faible collaboration entre les institutions de recherches, les universités, les ministères et les Collectivité Territoriales Décentralisées ne facilite pas le développement et le transfert des innovations.
* L’absence de zonage conduit à une mauvaise gestion de l’espace agrosylvo pastoral et constitue très souvent une source de conflits entre utilisateurs ;
* Le financement des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques reste faible ;
* La main d’œuvre agricole est vieillissante en raison du désintérêt des jeunes pour les activités agropastorales et halieutiques;
* Les bassins de productionrestent insuffisamment désenclavés, sous-équipés en infrastructures socio-économiques ;
* Les changements climatiques exacerbent la survenue des catastrophes naturelles (inondation, sècheresse, glissement de terrain) ; ce qui impacte négativement la production alimentaire ;
* Les mauvaises pratiques agricoles contribuent à accélérer la dégradation des ressources naturelles(sols, eaux et biodiversité);
* L’insécurité alimentairese traduit par untaux élevé de malnutrition, des difficultés d’accès aux aliments sainsetà hautes valeurs nutritionnelles ;
* Les crises sociopolitiques affectant certaines régions conduisent à l’abandon des zones de production et à l’insécurité des biens et des personnes et se traduisent par l’accentuation de la pression sur les ressources disponibles dans les zones d’accueil des réfugiés et des déplacés internes;
* Les Systèmes d’information défaillants sur les prix et les données agro-météorologiques impactent négativement l’offre des produits alimentaires et l’accès au marché.

# Activités proposées

Au vu des constats relevés ci-dessus, quatre (04) recommandations ont été formulées, à savoir : (i) accroître durablement les productions, (ii) améliorer l’environnement infrastructurel collectif et l’accès aux facteurs de production et aux marchés, (iii) renforcer la résilience des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques et autres chocs, (iv) améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires.

1. **En ce qui concerne l’accroissement durable des productions**, les principales activités ci-après ont été identifiées :
* Doter les structures de recherche de financements pour booster la production des géniteurs et des semences de prébases et bases ;
* Mettre en place un cadre de collaboration entre les institutions de recherches, les universités, les ministères et les Collectivité Territoriales Décentralisées ;
* Mettre en place un cadre incitatif pour le secteur privé dans la création variétale et le renforcement du dispositif de contrôle pour tester la qualité des semences disponibles ;
* Renforcement des capacités des multiplicateurs semenciers ;
* Accélérer la réforme foncière ;
* Opérationnaliser la politique de subvention des intrants agricoles ;
* Impliquer les groupes vulnérables dans le processus de prise des décisions pour favoriser leur accès aux facteurs de production ;
* Développer des partenariats et promouvoir le financement du secteur agropastoral par les établissements de microfinance ;
* Elaborer/vulgariser les normes de productions.
1. **S’agissant de l’amélioration de l’environnement infrastructurel collectif et l’accès aux facteurs de production et aux marchés**, les activités consisteront à :
* Désenclaver les bassins de production (Ouverture/réhabilitation/entretien des routes communales) ;
* Construire/Réhabiliter les infrastructures communautaires ;
* Renforcer les capacités des producteurs et des consommateurs sur les techniques de conservation ;
* Renforcer les micro-infrastructures de transformation, conditionnement et stockage ;
* Promouvoir l’utilisation des énergies renouvelables.
1. **Relativement au renforcement de la résilience des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques et autres chocs**, il est question de :
* Renforcer les capacités des producteurs sur les pratiques agro écologiques, de gestion durable des sols et de l’eau ;
* Développer et diffuser des espèces et variétés adaptées aux changements climatiques ;
* Développer/renforcer les mécanismes d’alerte précoce sur les risques agro-météorologiques ;
* Développer/renforcer les mécanismes d’alerte précoce et de gestion des risques et catastrophes ;
* Promouvoir et renforcer les capacités pour la production des aliments à haute valeur nutritive ;
* Renforcer le système de protection sociale en faveur des ménages pauvres et autres groupes vulnérables ;
* Elaborer et vulgariser les normes alimentaires minimales et mettre à échelle les initiatives pour améliorer l’accès à des aliments nutritifs ;
* Former les acteurs à l’utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et vétérinaires ;
* Mettre en place un mécanisme contraignant pour rendre les compagnies comptables des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités ;
* Faciliter l’insertion des personnes réfugiées et déplacées internes dans les chaines de valeurs alimentaires ;
* Développer les outils d’atténuation des conflits Homme-Faune ;
* Fournir une assistance multisectorielle aux personnes affectées par les conflits et l’insécurité ;
* Mettre en place au sein des communautés cibles des Plans d’actions pour la Gestion de la Filière viande de brousse.
1. **Pour ce qui est de l’amélioration de la gouvernance dans les systèmes alimentaires**, il sera question de :
* Structurer les acteurs et renforcer leurs capacités autour des chaines de valeurs alimentaires ;
* Renforcer les initiatives d’insertion des jeunes dans les chaines de valeur alimentaires et intensifier la communication y relative ;
* Mettre en place un Système d’Information sur les Marchés des produits alimentaires ;
* Promouvoir des mécanismes de financements innovants et des systèmes d’assurances agricoles adaptées et accessibles ;
* Promouvoir les synergies entre les acteurs des chaines de valeurs alimentaires.

#  Répartition des rôles entre les différents acteurs

 La mise en œuvre des activités proposées sera faite par différents acteurs : les administrations, les collectivités Territoriales décentralisées, les Organisations de la Société Civile (OSC), les Organisations de Producteurs (OP), les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), le secteur privé et la recherche.

# Sources de financement des activités

Le budget pour la mise en œuvre des activités s’élève à environ **mille neuf cent** **milliard de francs CFA (1 900 000 000 000)**. Plusieurs sources seront utilisées pour mobiliser le financement des activités de la feuille de route. Il s’agit de:

* Le budget de l’Etat ;
* L’appui des PTF ;
* Le secteur privé.

# Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

| **Axes d’intervention** | **Activités** | **Période d’exécution** |
| --- | --- | --- |
| **Court terme :****2022-2024** | **Moyen terme :****2024-2028** | **Long terme :****2028-2030** |
| **AXE 01. Accroissement durable des productions** | **1.1** Doter les structures de recherche de financements pour booster la production des géniteurs et des semences de prébases et bases |  |  |  |
| **1.2**  Mettre en place un cadre de collaboration entre les institutions de recherches, les universités, les ministères et les Collectivité Territoriales Décentralisées |  |  |  |
| **1.3** Mettre en place un cadre incitatif pour le secteur privé dans la création variétale et renforcer le dispositif de contrôle pour tester la qualité des semences disponibles |  |  |  |
| **1.4** Renforcer les capacités des multiplicateurs semenciers |  |  |  |
| **1.5** Accélérer la réforme foncière |  |  |  |
| **1.6** Opérationnaliser la politique de subvention des intrants agricoles |  |  |  |
| **1.7** Impliquer les groupes vulnérables dans le processus de prise de décision pour favoriser leur accès aux facteurs de production |  |  |  |
| **1.8** Elaborer/vulgariser les normes de production |  |  |  |
|  |
| **AXE 02. Amélioration de l’environnement infrastructurel collectif et l’accès aux facteurs de production et aux marchés** | **2.1**  Désenclaver les bassins de production (Ouverture/réhabilitation/entretien des routes communales) |  |  |  |
| **2.2** Construire/Réhabiliter les infrastructures communautaires |  |  |  |
| **2.3** Renforcer les capacités des producteurs et des consommateurs sur les techniques de conservation |  |  |  |
| **2.4** Renforcer les micro-infrastructures de transformation, conditionnement et stockage |  |  |  |
| **2.5** Promouvoir l’utilisation des énergies renouvelables |  |  |  |
|  |
| **AXE 03. Renforcement de la résilience des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques et autres chocs** | **3.1** Renforcer les capacités des producteurs sur les pratiques agro écologiques, de gestion durable des sols et de l’eau |  |  |  |
| **3.2** Développer et diffuser des espèces et variétés adaptées aux changements climatiques |  |  |  |
| **3.3** Développer/renforcer les mécanismes d’alerte précoce sur les risques agro-météorologiques |  |  |  |
| **3.4** Développer/renforcer les mécanismes d’alerte précoce et de gestion des risques et catastrophes |  |  |  |
| **3.5** Promouvoir et renforcer les capacités pour la production des aliments à haute valeur nutritive |  |  |  |
| **3.6** Renforcer le système de protection sociale en faveur des ménages pauvres et autres groupes vulnérables |  |  |  |
| **3.7** Elaborer et vulgariser les normes alimentaires minimales et mettre à échelle les initiatives pour améliorer l’accès à des aliments nutritifs |  |  |  |
| **3.8** Former les acteurs à l’utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et vétérinaires |  |  |  |
| **3.9** Faciliter l’insertion des personnes réfugiés et déplacés internes dans les chaines de valeurs alimentaires  |  |  |  |
| **3.10** Développer les outils d’atténuation des conflits Homme-Faune |  |  |  |
| **3.11** Fournir une assistance multisectorielle aux personnes affectées par les conflits et l’insécurité  |  |  |  |
| **3.12** Mettre en place au sein des communautés cibles des Plans d’actions pour la Gestion de la Filière viande de brousse. |  |  |  |
|  |  |
| **AXE 4. Amélioration de la gouvernance dans les systèmes alimentaires** | **4.1** Structurer les acteurs et renforcer leurs capacités autour des Chaines de Valeurs Alimentaires  |  |  |  |
| **4.2** Renforcer les initiatives d’insertion des jeunes dans les chaines de valeur alimentaires et intensifier la communication y relative |  |  |  |
| **4.3** Mettre en place un Système d’Information sur les Marchés des produits alimentaires |  |  |  |
| **4.4** Promouvoir des mécanismes de financements innovants/alternatifs et des systèmes d’assurances agricoles adaptées et accessibles  |  |  |  |
| **4.5** Promouvoir les synergies entre les acteurs des chaines de valeurs alimentaires |  |  |  |

# Mécanisme de Suivi-évaluation

Le suivi de mise en œuvre de la feuille de route des systèmes alimentaires sera adossé sur le dispositif de suivi-évaluation de la SND30. Celui-ci sera complété par l’équipe du Coordonnateur/Coordonnatrice National(e) des Systèmes alimentaires.

L’équipe du Coordonnateur/Coordonnatrice National(e) des Systèmes alimentaires est composé d’un Coordonnateur/Coordonnatrice National et des Coordonnateurs régionaux. Le Coordonnateur recrute les animateurs et les facilitateurs.

Le dispositif de suivi-évaluation de la SND30 se présente comme suit :

* **Le Comité National chargé du Suivi-Evaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (CNSE/SND30)** présidé par le Ministre en charge de la Planification. Les Secrétaires Généraux des administrations sont membres, ainsi que les représentants des CTD, du Secteur privé et de la Société Civile. Les PTF peuvent être invités à participer aux travaux en tant que observateurs.

Ce comité assure le suivi et l’encadrement technique et opérationnel de l’ensemble des travaux relatifs à la mise en œuvre de la SND30.

Pour l’accomplissement de ses missions, le Comité dispose **d’une Unité Technique de Coordination** et **des secrétariats techniques sectoriels.**

* **Les sous-commissions sectorielles** sontalignées sur la répartition sectorielle des administrations publiques et ont pour principale mission d’assurer la supervision, l’orientation, la coordination, l’harmonisation et l’encadrement des travaux relatifs à la mise en œuvre de la stratégie du secteur concerné. Le Coordonnateur de chaque sous-commission est désigné par le président du Comité. Les représentants du secteur privé et de la société civile sont membres de la sous-commission. Les PTF peuvent être invités à participer aux travaux en tant que observateurs.

Chaque sous-commission sectorielle dispose d’un **secrétariat technique sectoriel.**

# Annexe 1 : Matrice de la feuille de route

| **Activités[[1]](#footnote-1)** | **Partenaires d’exécution[[2]](#footnote-2)** | **Résultats attendus** | **Indicateurs de résultat** | **Coûts (en million FCFA)** | **Lien avec les ODD** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **AXE 01. Accroissement durable des productions** |
| **1.1** Doter les structures de recherche de financements pour booster la production des géniteurs et des semences de prébases et bases | MINADER, MINEPIA, PTF, MINRESI (SNRA)\* Secteur privé, RUFORUM | Les structures de recherche disposent de financement adéquat | Volume des ressources financière des structures de recherche  | 195 000 | ODD 1 : Éradication de la pauvreté |
| **1.2**  Mettre en place un cadre de collaboration entre les institutions de recherches, les universités, les ministères et les Collectivité Territoriales Décentralisées | Universités, CTD, secteur privé, MINRESI (SNRA)\*, RUFORUM | un cadre de collaboration entre le SNRA les ministères et CTD est mis en place | Nombre de texte signé par le PM  | 9 000 | ODD 1 : Éradication de la pauvreté |
| **1.3** Mettre en place un cadre incitatif pour le secteur privé dans la création variétale et renforcer le dispositif de contrôle pour tester la qualité des semences disponibles | MINADER\* Secteur privé, MINCOMMERCEMINEPDED | un cadre incitatif pour le secteur privé dans la création variétale est mis en place  | Nombre de texte signé par le PM | 9 000 | ODD 17 : Partenariats pour les objectifs |
| **1.4** Renforcer les capacités des multiplicateurs semenciers | MINADER\*IRAD, PTF, EMF, Secteur privé, OPA | Les capacités des multiplicateurs semenciers sont renforcées | Nombre de multiplicateurs semenciers formés | 1 000 | ODD 1 : Éradication de la pauvreté |
| **1.5** Accélérer la réforme foncière | MINDCAF\*, MINEPAT, MINAT, MINADER, PTFMINEPIA, MINFOFAssociation des chefs traditionnels | Le texte de loi sur la réforme foncière est promulgué | texte de loi sur la réforme foncière | 1 300 | ODD 10 : Réduction des inégalités |
| **1.6** Opérationnaliser la politique de subvention des intrants agricoles | MINADER\*, MINEPIAEMF, OP, PTF,Secteur privé | Les instances de la politique de subvention des intrants agricoles sont fonctionnelles | Rapport de suivi des recommandations  | 2 400 | ODD 1 : Éradication de la pauvreté |
| **1.7** Impliquer les groupes vulnérables dans le processus de prise de décision pour favoriser leur accès aux facteurs de production | MINPROFF, MINAS\*MINADER\*, MINEPIA, CTD, PTF (ONUFEMMES, …) | Les avis des groupes vulnérables dans le processus de prise des décisions pour favoriser leur accès aux facteurs de production sont pris en compte | Procès-verbaux des travaux  | 132 000 | ODD 10 : Réduction des inégalités |
| **1.8** Elaborer/vulgariser les normes de production | ANOR, SNRA, OPA\*, Secteur privé, MINADER\*, MINEPIA\*, BMN MINCOMMERCE,  | Les normes de production sont disponibles | Nombre de normes diffusé | 17 900 | ODD 9 : Innovation et infrastructures |
| **AXE 02. Amélioration de l’environnement infrastructurel collectif et l’accès aux facteurs de production et aux marchés** |
| **2.1**  Désenclaver les bassins de production (Ouverture/ réhabilitation/ entretien des routes communales) | CTD\*, MINTP\*, MINADER\*, MINEPAT, OPA, PTF MINDEVEL, MINEPIA,  | les bassins de production sont désenclavés | Nombre de Km de route rurale ouvert/réhabilité/entretenu | 631 700 | ODD 11 : Villes et communautés durables |
| **2.2** Construire/Réhabiliter les infrastructures communautaires | CTD\*, MINADER\* MINEPIA\*, MINEE MINEPAT,MINDEVEL OPA, PTF, Secteur privé, MINPMEESA, MINCOMMERCE | Les infrastructures communautaire sont construites/réhabilitées | Le nombre d’infrastructures communautaire construites/Réhabilitées | 147 900 | ODD 11 : Villes et communautés durables |
| **2.3** Renforcer les capacités des producteurs et des consommateurs sur les techniques de conservation | OPA\*, CTD\*, IRAD, MINADER, MINEPIA, OSC, PTF | Les capacités des producteurs et des consommateurs sur les techniques de conservation sont renforcées | Le nombre de producteurs et de consommateurs formés | 100 000 | ODD 9 : Innovation et infrastructures |
| **2.4** Renforcer les micro-infrastructures de transformation, conditionnement et stockage | MINADER\*, MINEPIA\*, CTD\*, Secteur privé, OPA, PTF (PAM, HCR, FAO,…), SNRA, MINCOMMERCE | les micro-infrastructures de transformation, conditionnement et stockage sont renforcées et opérationnelles | Le nombre de nouvelles micro-infrastructures de transformation, conditionnement et stockage  | 132 000 | ODD 9 : Innovation et infrastructures |
| **2.5** Promouvoir l’utilisation des énergies renouvelables | MINEE\*, PTF, PNUE, MINEPDED\*, ONUDI MINFI, CTD, OSC, Secteur privé, SNRA, MINPMEESA | l’utilisation des énergies renouvelables s’est accrue | Le nombre de personnes utilisant les énergies renouvelables | 19 700 | ODD 7 : Recoure aux énergies renouvelables |
| **AXE 03. Renforcement de la résilience des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques et autres chocs** |
| **3.1** Renforcer les capacités des producteurs sur les pratiques agro écologiques, de gestion durable des sols et de l’eau (a) | MINADER\*, OPA\*, MINEPIA\*, SNRA, OSC, PTF (FAO, PNUE, PNUD, CGIAR…), MINFOF, MINEE, CTD, OCP, MINEPDED | les capacités des producteurs sont renforcées sur les pratiques agro écologiques, de gestion durable des sols et de l’eau  | Le nombre de producteurs utilisant les pratiques agro écologiques, de gestion durable des sols et de l’eau | 25 000 | ODD 13 : Lutte contre le changement climatique ;*ODD 6 :*Accès à l’eau salubre et à l’assainissement |
| **3.2** Développer et diffuser des espèces et variétés adaptées aux changements climatiques | SNRA\*, MINADER\*, MINEPIA\*, CTD, OPA\*, OSC, PTF, MINEPDED, MINFOF | les nouvelles espèces et variétés adaptées aux changements climatiques disponibles | Le nombre d’espèces et de variétés adaptées aux changements climatiques | 24 000 | ODD 13 : Lutte contre le changement climatique |
| **3.3** Développer/renforcer les mécanismes d’alerte précoce sur les risques agro-météorologiques (b) | MINADER\*, ONACC\* MINTRANS, SNRA, MINPOSTEL, PTF (BAD, PAM, FAO, BM,…) | les mécanismes d’alerte précoce sur les risques agro-météorologiques développées/renforcées | Le nombre de mécanismes d’alerte précoce sur les risques agro-météorologiques | 1 500 | ODD 13 : Lutte contre le changement climatique |
| **3.4** Développer/renforcer les mécanismes d’alerte précoce et de gestion des risques et catastrophes(b) | MINAT\*, MINEPIA\*, MINADER\*, OPA\*, MINCOMMERCE, MINSANTE, Secteur privé, MINTRANS,PTF (BM, FIDA, AFD, FAO, PAM, FEWSNET, ACF, OCHA,…), ARC (African Risk Capacity) | les mécanismes d’alerte précoce et de gestion des risques et catastrophes développées/renforcées | Le nombre de mécanismes d’alerte précoce et de gestion des risques et catastrophes | 5 400 | ODD 13 : Lutte contre le changement climatique |
| **3.5** Promouvoir et renforcer les capacités pour la production des aliments à haute valeur nutritive (c) | MINADER\*, MINEPIA\*, SNRA, MINSANTE\*, PTF (PAM, FAO, UNICEF, OMS, BM, …) | Les actions sont menées et les capacités sont renforcées pour la production des aliments à haute valeur nutritive  | Les actions menées pour la production des aliments à haute valeur nutritivele nombre de personnes formées pour la production des aliments à haute valeur nutritive  | 22 800 | ODD 2 : Lutte contre la faim |
| **3.6** Renforcer le système de protection sociale en faveur des ménages pauvres et autres groupes vulnérables (d) (e) | MINTSS\*, MINAS \*, MINEPAT, MINTP, MINADER, MINEPIA, PTF (FIDA, BIT, BM, CARE, PAM, HCR,…), MINPROFF, OSC, MINPOSTEL | le système de protection sociale en faveur des ménages pauvres et autres groupes vulnérables est renforcé | le nombre de ménages pauvres et autres groupes vulnérables bénéficiant d’une protection sociale | 24 000 | ODD 2 : Lutte contre la faim |
| **3.7** Elaborer et vulgariser les normes alimentaires minimales et mettre à échelle les initiatives pour améliorer l’accès à des aliments nutritifs (c) | MINSANTE\*, SNRA, MINMIDT\*, OSC, MINEPIA, MINADER, PTF (PAM, UNICEF, OMS, Initiative SUN,…), Secteur privé, , PACA-UA (Partnership for Aflatoxin Control in Africa) | les normes alimentaires minimales sont élaborées et vulgariséesles initiatives pour améliorer l’accès à des aliments nutritifs sont mises à échelle | Nombre de normes alimentaires minimales élaborées et vulgariséesNombre d’initiatives pour améliorer l’accès à des aliments nutritifs mises à échelle | 17 900 | ODD 2 : Lutte contre la faim ;ODD 3 : Accès à la santé |
| **3.8** Former les acteurs à l’utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et vétérinaires (c) | MINADER, MINEPIA, OPA, OSC MINCOMMERCE | les acteurs sont formés à l’utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et vétérinaires | Nombre d’acteurs formés à l’utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et vétérinaires | 100 000 | ODD 12 : Consommation responsable |
| **3.9** Faciliter l’insertion des personnes réfugiés et déplacés internes dans les chaines de valeurs alimentaires  | MINAT\*, MINADER, MINEPIA, MINAS, PTF (HCR, PAM, FAO, …) | les personnes réfugiés et déplacés internes sont insérées dans les chaines de valeurs alimentaires | Nombre de personnes réfugiés et déplacés internes insérées dans les chaines de valeurs alimentaires | 115 100 |  |
| **3.10** Développer les outils d’atténuation des conflits Homme-Faune | MINFOF\*, MINADER, MINEPIA, PTF (WWF, IUCN, GEF,…), ECOFAC, COMIFAC | les outils d’atténuation des conflits Homme-Faune sont développés | Nombre d’outils d’atténuation des conflits Homme-Faune disponibles | 1 500 | ODD 10 : Réduction des inégalités |
| **3.11** Fournir une assistance multisectorielle aux personnes affectées par les conflits et l’insécurité (f)  | MINAT\*, MINADER MINSANTE, MINAS, MINEPIA, PTF (FAO, PAM et autres), MINPROFF, MINEPAT  | une assistance multisectorielle est fournie aux personnes affectées par les conflits et l’insécurité | Nombre de personnes affectées par les conflits et l’insécurité bénéficiant d’une assistance multisectorielle  | 15 400 | *ODD 14 :* Protection de la faune et de la flore aquatiques*ODD 15 :* Protection de la faune et de la flore terrestres |
| **3.12** Mettre en place au sein des communautés cibles des Plans d’actions pour la Gestion de la Filière viande de brousse | MINFOF\*, MINSANTE, MINCOMMERCE, MINEPIA, CTD, OSC, PTF, Secteur privé | les Plans d’actions pour la Gestion de la Filière viande de brousse sont mis en place au sein des communautés cibles | Nombre de plans d’actions pour la Gestion de la Filière viande de brousse mis en place au sein des communautés cibles | 5 400 | *ODD 16 :* Justice et paix |
| AXE 04. Amélioration de la gouvernance dans les systèmes alimentaires |
| **4.1** Structurer les acteurs et renforcer leurs capacités autour des Chaines de Valeurs Alimentaires  | MINADER\*, MINEPIA, MINPMEESA, OPA, Secteur privé, PTF (PAM, FAO, ACF, …), CPC (Conférence Panafricaine Coopérative) | les acteurs sont structurés autour des Chaines de Valeurs Alimentaires  et leurs capacités renforcées  | Nombre d’acteurs structurés autour des Chaines de Valeurs Alimentaires dont les capacités sont renforcées  | 21 900 | *ODD 1* : Éradication de la pauvreté |
| **4.2** Renforcer les initiatives d’insertion des jeunes dans les chaines de valeur alimentaires et intensifier la communication y relative | MINJEC\*, MINADER, MINEPIA, MINCOM, PTF (FIDA, AUDA-NEPAD,…) | les initiatives d’insertion des jeunes dans les chaines de valeur alimentaires sont renforcées et la communication y relative intensifiée | Nombre d’initiatives d’insertion des jeunes dans les chaines de valeur alimentaires ;Les actions de communication y relative mises en place | 7 600 | *ODD 8 :* Accès à des emplois décents ;*ODD 10 :* Réduction des inégalités |
| **4.3** Mettre en place un Système d’Information sur les Marchés des produits alimentaires | MINADER\*, MINEPIA, MINPOSTEL, MINCOMMERCE, INS, OPA, CTD, PTF (PAM, FAO, FEWSNET, …) | un Système d’Information sur les Marchés des produits alimentaires est mis en place | un Système d’Information sur les Marchés des produits alimentaires existant | 1 500 | *ODD 1* : Éradication de la pauvreté |
| **4.4** Promouvoir des mécanismes de financements innovants/alternatifs et des systèmes d’assurances agricoles adaptées et accessibles (g)  | MINEPAT\*, MINFI\*, MINADER, MINEPIA, MINTSS, MINEPDED, MINFOF, Secteur Privé, IFR, PTF (FIDA, FAO, UE, GIZ, KFW, BM, PNUD,…), initiative CAFI, CGIAR… | Des mécanismes de financements innovants/alternatifs et des systèmes d’assurances agricoles adaptées et accessibles sont disponibles | Nombre de mécanismes de financements innovants/alternatifs et des systèmes d’assurances agricoles adaptées et accessibles | 13 040 | *ODD 17 :* Partenariats pour les objectifs |
| **4.5** Promouvoir les synergies entre les acteurs des chaines de valeurs alimentaires | SPM\*, MINEPIAT, MINADER, MINEPIA, OPA, Secteur privé | les synergies sont créées entre les acteurs des chaines de valeurs alimentaires  | Nombre d’acteurs des chaines de valeurs alimentaires ayant des synergies entre eux  | 63 300 | *ODD 17 :* Partenariats pour les objectifs |

# Annexe 2 : Lettre de désignation du Coordonnateur National

1. Potentielles Coalitions : (a) agroécologie ; (b) Lutte contre les crises alimentaires le long des interfaces entre l'humanitaire, le développement et la paix ; (c) Initiative pour une alimentation saine ; (d) Coalition d'action sur le travail décent et les revenus et salaires de subsistance pour tous les travailleurs des systèmes alimentaires ; (e) Mettre les systèmes alimentaires au service des femmes et des filles ; (f) Faim zéro ; (g) Coalition d'action pour une finance inclusive et durable du système alimentaire. [↑](#footnote-ref-1)
2. Structure Leader (\*) [↑](#footnote-ref-2)